

RÉDUIRE**RÉUTILISER****TRIER**

Réduire ses déchets et davantage recycler est un enjeu majeur pour la planète et pour le Cotentin, nous ne pouvons plus continuer à enfouir autant de déchets. C'est pourquoi l'Agglomération se mobilise en 2022 pour vous aider à réduire vos déchets et à simplifier le geste de tri : à partir du 28 novembre, 100% des emballages et des papiers seront triés ! Pour rendre l'accès au tri encore plus facile, des bacs individuels (jaune et gris) seront mis à votre disposition.

CE QUI CHANGE AU 28 NOVEMBRE 2022 :

1/ NOUVEAU : 100% des emballages et des papiers se trient !

Dans votre commune et bientôt dans toute l'Agglomération, en plus des papiers, boîtes et aérosols en métal, briques, cartons, bouteilles et flacons, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers dans le bac jaune :

- **tous les pots et tubes** : yaourt, beurre, crème fraîche, fromage banc, dentifrice, crème hydratante, etc ;
- **tous les sacs et sachets en plastique** : légumes et fruits, fromage, éco-recharges, films autour des revues et des packs de lait ou des rouleaux de papier-toilette, etc ;
- **toutes les barquettes** de viande, charcuterie, poisson ou légume, et boîtes de pâtisseries, etc ;
- **tous les petits emballages métalliques** : capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère, etc.

Seuls les emballages en verre (pots, bocaux et bouteilles) devront être déposés dans vos colonnes de tri habituelles, implantées stratégiquement sur tout le territoire du Cotentin. Et pour vous faciliter le tri, nous en avons implanté de nouvelles !

2/ Pour vous faciliter le tri, le Cotentin vous équipe

Pour aller encore plus loin dans la simplification du geste de tri, tout au long de l'année 2022, le Cotentin va équiper gratuitement tous ses habitants :

- d'un bac individuel jaune pour y déposer 100% des emballages et des papiers de votre foyer ;
- d'un bac gris pour les déchets ordinaires qui ne se recyclent pas et ne se compostent pas ;

La société SULO se rendra à votre domicile à partir de début octobre et jusqu'à mi octobre pour vous livrer gratuitement l'équipement nécessaire.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres pour convenir d'une nouvelle date de livraison.

ATTENTION pour ne pas perturber les organisations encore en vigueur, les nouveaux bacs ne devront pas être utilisés avant le lundi 28 novembre 2022.
Le Cotentin vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil aux agents de SULO et compte sur votre active collaboration pour réussir ce projet commun.

L'entreprise SULO met à disposition un numéro vert vous permettant de les contacter en cas de problème sur votre livraison : **0 805 295 502** Service & appel gratuit

Le saviez-vous ?

Le Cotentin propose aux habitants qui le souhaitent la fourniture gratuite d'un composteur. La demande peut être faite sur lecotentin.fr.

3/ La collecte s'adapte

Qui dit bac individuel, dit collecte en porte-à-porte. A partir du 28 novembre, un camion passera à votre domicile pour collecter vos ordures ménagères, ainsi que vos emballages ménagers. Les jours et les fréquences de collecte sont donc susceptibles d'être modifiés. Pour connaître votre calendrier de collecte, nous vous invitons à aller sur le site lecotentin.fr ou vous rapprocher des Ambassadeurs du tri et de la Prévention aux coordonnées qui se trouvent en bas de ce document. Ces informations seront disponibles à partir d'octobre 2022. Vous trouverez également sur le site internet les dates de permanences des Ambassadeurs du tri et de la prévention, qui pourront répondre à toutes vos questions.